

RESTAURATION DE LA FONCTIONNALITÉ DE L'HYDROSYSTÈME DU VIEUX RHÔNE DE PÉAGE-DE-ROUSSILLON SUR L'ÎLE DES GRAVIERS

PAR LA COMPAGNIE NATIONALE DU RHÔNE

PORTEUR DE PROJET

Compagnie Nationale du Rhône (CNR)

PARTENAIRES

Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Isère -
Réserve Naturelle de l'île de la Platière

TYPE D'IMPLICATION DE L'ENTREPRISE

Cœur de métier

LOCALISATION

Limony, *Ardèche* et Sablon, *Isère*,
Auvergne-Rhône-Alpes



CALENDRIER

2006 : Premières études de faisabilité
2010 : Premiers travaux de restauration
hydromorphologique sur le Vieux Rhône de
Péage-de-Roussillon
2016-2017 : Poursuite des travaux
2017-2022 : Phase de suivis

DÉFI SOCIÉTAL CIBLÉ

Gestion du risque inondation

TYPE DE SfN

Restauration d'écosystèmes dégradés

MOYENS MOBILISÉS

Coût total du projet de 2 314 000 euros HT,
répartis entre la CNR et l'Agence de l'Eau RMC
à proportion égale.

OBJECTIFS DU PROJET

→ Vis-à-vis du défi sociétal ciblé

- Recréer des zones d'expansions de crues par la restauration de la qualité écologique du milieu, pour limiter les impacts des fortes pluies et éviter les inondations.
- Améliorer la fonctionnalité des zones humides attenantes au fleuve (rôle de bio-épuration).

→ Vis-à-vis de la biodiversité

Recréer des successions végétales, favoriser des milieux pionniers, renouveler la forêt alluviale vieillissante et recréer des habitats pour les espèces aquatiques et semi-aquatiques par la restauration de la dynamique fluviale du vieux Rhône et la gestion des espèces exotiques envahissantes.

CONTEXTE ET ENJEUX

Depuis le XIX^e siècle, des aménagements destinés au transport fluvial, à la production d'électricité ou encore à la protection contre les crues ont été construits sur le Rhône. Ces différents aménagements ont provoqué de grandes perturbations sur le milieu naturel avec une réduction de la bande active du fleuve et un atterrissement accéléré des lônes⁶², ce qui a mené à la définition en 1998 d'un « Programme décennal de restauration hydraulique et écologique du Rhône ». Dans ce cadre, neuf sites, dont celui du Péage-de-Roussillon, ont été identifiés comme prioritaires en raison de leurs fortes potentialités écologiques. Par ailleurs, les fortes crues survenues en 2002 et 2003 ont rappelé la nécessité de mettre en œuvre des actions sur le Rhône pour améliorer les écoulements lors des crues et limiter le risque d'inondation sur le territoire. Dans ce cadre, le Vieux Rhône de Péage-de-Roussillon fait l'objet d'un programme de restauration hydro-morphologique depuis 2010.

Ainsi, la CNR, en tant qu'entreprise concessionnaire et gestionnaire du fleuve, a comme mission de mener des actions sur le Rhône pour répondre à ces différents enjeux.

ACTIONS MENÉES

Le projet a consisté dans un premier temps à démanteler sur 1,2 km les ouvrages « Girardon » (digues, tenons et épis) présents sur le Vieux Rhône de Péage-de-Roussillon afin de retrouver une surface mobilisable pour élargir le lit du Rhône. En complément de ce démantèlement, un chenal de raccordement a été créé pour réhumidifier plusieurs hectares de zones humides et les reconnecter au cours d'eau, mais aussi pour remobiliser les marges alluviales par érosion latérale. Enfin, des actions de gestion d'espèces exotiques envahissantes présentes sur le site, notamment la renouée du Japon, ont été mises en œuvre.

RÉSULTATS

→ Bénéfices face au défi sociétal ciblé

Les actions menées ont permis d'élargir le lit du fleuve et de reconnecter les zones humides au cours d'eau : lors des crues, la surface remobilisable pour stocker les eaux pluviales peut aller jusqu'à 8 hectares sur une largeur de 100 mètres. Le lit du Rhône s'est élargi d'environ 13% en 5 ans par érosion latérale, améliorant ainsi les capacités d'écoulement lors des fortes pluies. Bien que le Rhône continue de déborder, les dommages liés aux fortes pluies sont moindres en comparaison avec avant la mise en place du projet. Avec la mise en place d'actions sur une plus grande surface, le porteur de projet a pour ambition de continuer de limiter les risques liés aux inondations.

→ Bénéfices pour la biodiversité

Le retour d'un fleuve vif et courant a permis la diversification des habitats aquatiques ainsi que la recolonisation de diverses espèces aquatiques tel que le barbeau fluviatile, l'ombre ou encore le hotu. Les actions menées ont également eu pour résultat la recolonisation des grèves par la faune et la flore caractéristique de ces milieux. De plus, des lieux de vie favorables à la biodiversité semi-aquatique comme les amphibiens, les oiseaux ou encore les libellules ont été recréés. Enfin, les travaux ont permis de maintenir des habitats favorables aux espèces protégées déjà présentes autour du fleuve (crapaud calamite, grenouille agile, couleuvres aquatiques, castor, loutre, chiroptères...).

CONFORMITÉ AUX AUTRES CRITÈRES DU STANDARD

- Ces actions s'inscrivent dans un projet plus large, sur 12 km, de restauration hydro-morphologique du Vieux Rhône de Péage-de-Roussillon (restauration de neuf lônes par exemple). Elles ont été menées avec une vision globale du fleuve intégré à son territoire et à son milieu écologique.
- Les coûts et les bénéfices du projet sont répartis de façon équilibrée : le projet a été financé par l'entreprise gestionnaire du fleuve ainsi que par l'Agence de l'Eau puisque le projet s'inscrit dans des politiques locales (le Plan Rhône-Saône et le SDAGE).
- Le projet a permis de rassembler différents acteurs du territoire (collectivités concernées, l'Agence de l'Eau, gestionnaires de la Réserve Naturelle de l'île de la Platière, DREAL, scientifiques, associations, usagers, riverains...) et de les associer afin de garantir que les actions menées soient pérennes et pertinentes pour tous.
- Le projet adopte une gestion adaptative, avec la mise en œuvre de suivis (suivi morphologique, suivi d'espèces, suivi de la réactivation de la dynamique fluviale par les successions végétales), sur plusieurs années pour s'assurer de l'efficacité du projet sur le long terme et adapter la gestion si besoin. Par exemple, de nouvelles interventions ont été effectuées au fil des crues afin d'améliorer les processus d'érosion et faciliter l'écoulement de l'eau.

LES CO-BÉNÉFICES INDUITS

- Le projet apporte des bénéfices pour le territoire : il améliore le cadre de vie des riverains et favorise le développement du « tourisme vert ». Le projet a notamment soutenu la mise en œuvre d'un nouvel observatoire connecté à un sentier pédagogique géré par la Réserve Naturelle de l'île de la Platière.

LES FACTEURS DE RÉUSSITE

- La concertation et la co-construction avec les acteurs du territoire ont permis de mener un projet qui soit utile à tous et pérenne.
En outre, cela a permis à l'entreprise d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences qui sont valorisables pour de futurs projets.
- La mise en place de suivis a été un levier essentiel pour s'assurer que le projet soit efficace et qu'il s'inscrive dans le temps long.
- La maîtrise du foncier par l'entreprise et ses partenaires (CEN Isère) a été un avantage important et a aussi permis de gagner du temps.

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- La gestion des espèces exotiques envahissantes, et plus précisément de la renouée du Japon, s'est révélée plus difficile que prévu.
- Les autorisations pour effectuer des travaux dans les espaces protégés peuvent être longues à obtenir : il faut prendre en compte ces différentes démarches à effectuer en amont du projet pour un calendrier précis.

LES PERSPECTIVES

Les suivis sont encore en cours, et ont déjà permis d'ajuster la gestion du site une fois les travaux achevés pour rendre le projet plus efficace.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Poursuivre la valorisation du projet.
- Réfléchir à sa réplication sur d'autres fleuves et territoires qui connaissent des problématiques similaires.

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

→ www.cnr.tm.fr
→ Vidéo de l'île de la Platière, "Mars 2018 : Premier anniversaire de la fin des travaux", 2018

62. Une lône est le bras d'un fleuve qui se trouve en retrait du lit principal et qui est principalement alimenté en eau lors de crues.